

# Réseau RUES, 10 ans déjà !



Le réseau RUES, est un réseau francophone (Belgique, France, Luxembourg, Québec et Suisse) d'experts en mobilité urbaine, conviviale et sûre.

Il se réunit chaque année pour échanger les bonnes pratiques dans chaque pays (aménagement, réglementations, gouvernance, communication-sensibilisation,...) et visiter une ville ou quelques aménagements exemplaires.

Pour sa 10<sup>e</sup> rencontre annuelle, nous avons souhaité proposer aux villes qui nous ont reçus de participer à deux journées d'échange et de visite, à Paris, les 21 et 22 mai 2015. Cette idée est née des demandes de plusieurs villes rencontrées de pouvoir discuter et croiser les regards avec d'autres villes qui poursuivent des objectifs semblables.

La rencontre de Paris a pour but, d'une part, de s'informer des initiatives locales qui se développent dans la ville autour de l'animation de l'espace public, devenant espace de vie et pas seulement de déplacements..., d'autre part, de rencontrer les acteurs et élus locaux.

Fil rouge de la rencontre : dialogue social, concertation, participation.



# RENCONTRE DES 10 ANS DU RESEAU RUES

## Programme

### Jeudi après-midi 21 mai

- 13 h 45 :** **Rendez-vous à la Mairie du 20° - accueil par Florence de Massol,** maire adjointe du 20° arrondissement - salle du Conseil – Place Gambetta.
- 14 h 00 :** **Visite du quartier Saint Blaise**  
Avec élus et acteurs de la concertation
- 17 h 00 :** **Place de la République**  
Visite des aménagements avec des représentants des services de la ville  
Présentation du processus de concertation avec des acteurs associatifs.
- 19 h 30** **Accueil à l'Hôtel-de-Ville de Paris par Christophe Najdovski,** élu de Paris en charge des déplacements - Collation
- 21 h 00** **Ballade dans le Marais**  
(marquages innovants des zones 20 et 30)

### Vendredi 22 mai

- 9 h 30 :** **Réunion en salle à la Médiathèque Marguerite Duras,** 142 rue de Bagnolet, Paris 20ème
- Introduction : 10 ans du Réseau RUES
  - Plan anti-pollution de la Ville de Paris
  - Tour de table des nouvelles mesures prises par les villes partenaires
- 12 h 30 :** **Collation**
- Tour de table des nouvelles mesures prises par les villes partenaires
  - Suites à donner à la réunion avec les villes partenaires
- 16 h 00 :** **Fin de la réunion**

### LES VILLES QUI ONT ACCUEILLI LE RESEAU RUES SONT LES SUIVANTES :



- 2006 Lyon
- 2007 Bruxelles
- 2008 Berne et Bienne
- 2009 Nantes et Lorient
- 2010 Louvain-la-Neuve et Malines
- 2011 Luxembourg et Metz
- 2012 Besançon
- 2013 Grand Zurich
- 2014 Liège et Maastricht
- 2015 Paris

# LE QUARTIER SAINT-BLAISE

Un quartier restructuré avec ses habitants. source : site de la mairie du 20<sup>e</sup>

**Le quartier Saint-Blaise, quartier populaire caractérisé par des constructions en hauteur et une très forte densité, a été l'objet d'une restructuration menée avec la participation des habitants.**

**Les constructions récentes, de type « grands ensembles », jouxtent le vieux village de Charonne dont l'église, très ancienne, fait actuellement l'objet de travaux de restauration.**

**La recomposition du quartier a touché de nombreux volets.**



Le quartier Saint-Blaise, sur le site de l'ancien village de Charonne rattaché à Paris en 1860, est l'un des quartiers les plus denses d'Europe, avec un urbanisme de dalles des années 80, où vivent plus de 15 000 habitants sur environ 19 hectares (800 habitants/ha environ).

Le quartier rencontrait plusieurs difficultés, tant sur le plan urbain et fonctionnel, que social. Sa restructuration a été inscrite au Grand projet de renouvellement urbain (GPRU). Il a donc bénéficié d'un projet de réaménagement global et a profité de l'arrivée du tramway, en 2012.

Inscrit en Politique de la Ville, ce quartier fait l'objet d'un soutien important de la Ville de Paris, notamment en termes de lien social.

Dès son origine, ce projet a été mené en concertation avec les habitants et les acteurs locaux. De nombreuses réunions publiques ont été organisées par la mairie du 20<sup>e</sup> afin d'associer les habitants au projet du quartier dans le cadre du GPRU. Elles concernaient différentes thématiques : voirie, centre d'animation, procédure de relogement, locaux d'activités du square des Cardeurs...

## LES OBJECTIFS DU GPRU (2010)

Relier ce quartier à son environnement est l'idée force du projet qui s'appuie sur une intervention sur la voirie, les espaces publics et la requalification économique.

L'amélioration de ce quartier entend respecter les principes du développement durable en favorisant le développement économique, l'insertion, la mise en valeur d'espaces délaissés, la plantation de végétaux, la réduction de la consommation d'énergie...

L'implantation de locaux d'activités (commerces, bureaux, artisanat) et d'équipements (crèches, etc.) apportera de la diversité dans la vie du quartier.

De plus, l'arrivée du tramway, à l'horizon 2012, viendra s'ajouter à l'ensemble des réalisations qui auront été faites.

Les grandes lignes du projet sont de :

### 1) Désenclaver le quartier et améliorer le cadre de vie des habitants

- faciliter les déplacements à l'intérieur du quartier et vers les autres quartiers, notamment par la création de deux voies nouvelles,
- mettre en valeur le paysage,
- réorganiser et qualifier les espaces publics.

### 2) Développer l'économie du quartier

- soutenir et renforcer les commerces existants,
- développer l'offre commerciale,
- créer deux nouveaux pôles économiques.

### 3) Créer ou réaménager des équipements de proximité

- adapter les équipements existants,
- proposer de nouveaux services à la population favorisant la réussite scolaire, l'accès aux loisirs culturels et sportifs, l'insertion sociale et professionnelle.

### 4) Favoriser le développement de la vie locale

- créer et diversifier des espaces ouverts à tous (jardins, espaces publics, terrains de sports...),
- améliorer la qualité des services publics ou d'utilité sociale existants,
- encourager les initiatives locales et les animations de proximité.

## LA FABRIQUE

Suite à la concertation menée en 2011, il a été décidé de créer un lieu d'information ouvert aux habitants pour suivre l'évolution du GPRU. En décembre 2012 a été inauguré la Fabrique lieu d'animation de quartier mais aussi ressources sur le GPRU. Plusieurs fois par mois, l'équipe projet, composée de la mairie du 20e, de la DU, de la DPVI et de la SEMAEST, accueille les habitants lors de permanences ou lors de temps de rencontres thématiques à « La Fabrique » de la rue Saint Blaise.

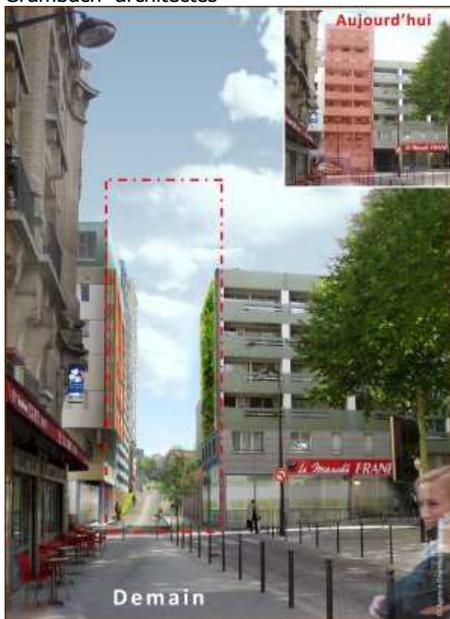
La Fabrique est aussi un lieu ressource où est à la disposition des habitants toute la documentation sur l'évolution du quartier, maquette, carnets d'explication, lettre du GPRU, etc.

## Améliorer le cadre de vie

**Le projet d'aménagement vise à désenclaver le quartier et à améliorer le cadre de vie des habitants** grâce à :

- la réorganisation de l'espace afin de faciliter les déplacements à l'intérieur du quartier et vers les autres quartiers notamment par la création de deux voies nouvelles
  - la mise en valeur du paysage
  - la réorganisation et qualification des espaces publics
- Pour cela, il est nécessaire de démolir plusieurs bâtiments. Ces démolitions et les reconstructions ont pour but de créer un quartier où il fait bon vivre, avec des bâtiments à taille humaine donnant sur les rues.

Grumbach architectes



## La démolition partielle du 49 rue Saint-Blaise

Elle concerne 8 logements et 2 commerces dont la suppression est indispensable pour créer la rue prolongeant la rue du Clos. 18 autres logements sont concernés par les travaux car ils touchent la partie de l'immeuble à démolir. La RIVP a lancé une enquête pour connaître les souhaits de relogement des locataires de ces appartements et des commerçants.

**La barre Vitruve** : sa démolition a pour but de limiter "l'effet de falaise" et de mieux s'adapter au relief. Pour redonner aux habitations de l'agrément, les espaces libres accueilleront des plantations en fonction de la configuration du site.

## Développer l'économie du quartier

La volonté de la Ville de Paris est de promouvoir le développement économique et la mixité fonctionnelle du quartier Saint-Blaise, qui souffre d'une faible attractivité. Il s'agit de redonner à la rue Saint-Blaise, ancienne rue commerçante du village de Charonne, un rôle déterminant, et de créer des secteurs attractifs.

Le projet d'aménagement vise donc à développer l'économie du quartier grâce à :

- un soutien et un renforcement des commerces existants (traitement des façades, meilleure visibilité)
- le développement de l'offre commerciale
- la création de deux pôles commerciaux et économiques

## Les objectifs en matière de développement économique :

- Requalifier de façon pérenne les façades et locaux commerciaux, rénover, mettre aux normes et sécuriser les commerces.
- Développer l'offre et l'accessibilité des commerces de proximité pour répondre aux besoins des habitants et usagers de Saint-Blaise.
- Favoriser l'essor économique par l'arrivée de nouvelles entreprises.

Le **commerce de proximité** sera renforcé et dynamisé. L'offre de surface commerciale sera accrue avec la création d'environ 500 m<sup>2</sup> de locaux commerciaux par le comblement de porches sur la rue Saint-Blaise. Celle-ci devrait retrouver son rôle de rue commerçante et attractive. Les façades des boutiques seront améliorées.

Le quartier sera en mesure d'accueillir davantage d'entreprises par la **transformation du parking SAGECO** en 1 900 m<sup>2</sup> environ de locaux d'activités et par la construction d'environ 5 000 m<sup>2</sup> de bureaux donnant sur le prolongement de la rue des Balkans.



CROISEMENT PROLONGEMENT DE LA RUE DES BALKANS - PROLONGEMENT DE LA RUE DU CLOS  
Grumbach architectes

## Créer ou réaménager des équipements

Le projet d'aménagement du GPRU Saint-Blaise vise à adapter les équipements existants et à proposer de nouveaux services à la population.

### La reconstruction de la crèche Vitruve avec une halte-garderie et la démolition de l'ancienne crèche et de la dalle :

La crèche Vitruve connaissait des difficultés de fonctionnement et ne comportait pas assez de places. Sa restructuration impliquait sa fermeture pendant un an. Une autre formule a été proposée : la construction d'une crèche de 60 berceaux (au lieu de 40), d'une halte-garderie et d'un relais d'assistantes maternelles sur un terrain donnant sur le prolongement de la rue du Clos. Cet équipement est facilement accessible.

### Une seconde crèche pour le quartier :

L'implantation d'un second équipement pour la Petite enfance sur la dalle Vitruve est prévue afin de répondre plus favorablement aux nombreuses demandes de places en crèches dans le 20<sup>e</sup> arrondissement.



FUTURE CRÈCHE, PROLONGEMENT DE LA RUE DU CLOS Grumbach, arch.

### Un lieu pour les pratiques amateurs :

Un nouvel équipement culturel est situé dans les anciens locaux de la bibliothèque Saint-Blaise. Il pourrait accueillir des activités dédiées aux pratiques artistiques amateurs.

**Un centre d'animation :** Il est prévu de créer un centre d'animation à la place de l'espace jeunes actuel. Le concours d'architecture a été lancé en 2010 par la Ville de Paris avec une livraison prévue fin 2013. Les terrains de sports ont été réaménagés à cette occasion.

## Favoriser la vie sociale

Le projet d'aménagement du GPRU Saint-Blaise vise à favoriser le développement de la vie locale grâce à :

- la création et la diversification des espaces ouverts à tous (jardins, espaces publics, terrains de sports...)
- l'amélioration de la qualité des services publics ou d'utilité sociale existants
- le soutien aux initiatives locales et aux animations de proximité.

En complément des actions de restructuration du quartier, le projet prévoit une série de réalisations pour changer la vie au quotidien.

### Mieux utiliser les espaces publics, les espaces verts et les espaces délaissés :

Une réflexion participative a permis de proposer aux habitants et usagers des utilisations répondant à leurs attentes.

### Améliorer la gestion quotidienne du quartier

Propreté, accès aux équipements, signalisation, tranquillité sont des facteurs de qualité de vie. Pour les améliorer, tous les intervenants concernés (Ville de Paris, mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement, services de l'État, bailleurs sociaux, conseils de quartier) travaillent en coordination. Ils identifient en permanence les difficultés pour y apporter des réponses rapides.

### Offrir un quartier solidaire et renforcer les services à la population :

- Il s'agit de :
- développer les activités éducatives et de loisirs enfants / jeunes / familles.
  - adapter l'accompagnement scolaire et périscolaire.
  - favoriser la réussite scolaire des enfants en difficulté, de proposer des centres de loisirs, des actions éducatives, culturelles, sportives et récréatives
  - développer les actions de prévention à la santé et les services de prise en charge sanitaire et sociale pour tous.

Le projet vise également à valoriser l'offre des théâtres et compagnies ainsi que développer les ateliers de pratiques amateurs, les interventions artistiques dans l'espace public. Il vise également à renforcer l'offre culturelle et à favoriser l'apparition de nouvelles formes et pratiques d'expression. Il s'agit également de favoriser la vie locale, d'encourager les événements et les rencontres entre habitants et de soutenir l'implication de tous habitants dans la transformation de leur quartier : journée du patrimoine, repas de quartier, etc.

### Soutenir le développement économique local et en faire un levier pour l'emploi :

Il a été proposé de valoriser les secteurs d'activités présents et de développer d'autres secteurs : les entreprises numériques, culturelles, le tourisme urbain, l'imprimerie, les services à la personne, l'artisanat du bâtiment et l'éco-activité. Le projet vise donc à :

- renforcer les propositions d'alphabétisation, cours de langue française, accès aux droits
- accompagner l'insertion professionnelle des jeunes (plusieurs formules sont envisagées : parrainage des collégiens, découverte des métiers, stages de pré-qualification...)
- développer les emplois liés à la restructuration du quartier (il peut s'agir de construction, de paysage, de récupération de matériaux, de chantiers écoles...)
- aider à la création d'entreprises.

# LA REPUBLIQUE APAISEE

Réaménagement de la Place de la République . source : bulletin Rue de l'Avenir n° 32

Rue de l'Avenir avait organisé le 14 juin 2012, avec la collaboration de la Direction de la voirie et des déplacements de la Mairie de Paris, une présentation du réaménagement de la Place de la République à la suite du concours lancé en 2009. Différentes interventions sur l'histoire de cette place, la démarche de concertation et le projet en cours de réalisation de l'agence qui a été retenue ont été suivies d'une visite guidée du chantier et d'un moment convivial à l'occasion d'un déjeuner/pique-nique.



Cette initiative a été prise par notre association compte tenu de la démarche originale de la concertation mise en place et du caractère exemplaire du projet, qui supprime le caractère giratoire de ce carrefour routier. La partie centrale a en effet été reliée aux façades du côté nord-est 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> arrondissement : une vaste aire piétonne, autorisant la circulation des cyclistes au pas, a été créée pour donner une nouvelle vie à ce site.

Dans de nombreuses villes, la circulation sur les grandes places se fait en tournant autour d'un espace central dévalorisé, allongeant et compliquant les cheminements des piétons, rejetant les fonctions commerciales et d'animation vers des trottoirs extérieurs étroits, rendant difficiles et illisibles les correspondances entre transports collectifs de surface.

Au-delà de cet aspect important de reconquête de l'espace public pour les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite, l'objectif de ce projet est aussi de mettre en valeur sur cette place emblématique le potentiel d'urbanité qui favorisera au quotidien ou lors de manifestations populaires l'exercice ou l'expression de nos valeurs républicaines communes.

## Un espace très vaste

Recomposée à différentes périodes de l'histoire, la Place de la République s'étend actuellement sur 3,7 hectares. Cette place est située sur une des enceintes de la ville, devenue au fil du temps une succession de boulevards. Pour les parisiens, elle avait perdu sa superbe et s'était transformée, avec l'arrivée de l'automobile, en un carrefour routier reliant les anciens faubourgs du nord de la capitale au centre historique.

Le parti d'aménagement adopté, regroupant les circulations automobiles sur une des deux longueurs du rectangle décrit par la place, réduit considérablement la surface occupée par la voiture et permet de créer différents équipements favorables à son animation : kiosques, cafés, bassin... C'est donc un véritable lieu urbain, une centralité de quartier qui remplace un carrefour giratoire immense et bruyant.

Bien que très minérale, la place est accueillante pour les habitants qui profitent des bassins et fontaines.



TVK- architectes



Une ludothèque, très fréquentée, a été créée.

Cette opération a aussi consisté à planter un nombre important d'arbres et à en remplacer certains autres, vieillissants ou malades. De nombreux bancs et sièges ont été mis à la disposition du public, très nombreux, diversifié et assidu.

## L'avis des commerçants – entretien :

Anna est responsable d'un rayon du grand magasin de meubles qui est situé sur la façade nord de la place. Elle a été impressionnée par l'appropriation immédiate de l'espace reconquis par un public populaire, qui découvrait un nouvel espace de loisirs.

### R.D.A. : Ce nouvel aménagement était-il craint ou attendu avec impatience ?

**Anna :** La direction du magasin n'était pas inquiète, le personnel était plus sceptique.

### R.D.A. : Comment avez-vous vécu le chantier ?

**Anna :** C'était un moment difficile et la clientèle était moins nombreuse pendant les travaux

### R.D.A. : Pensez-vous maintenant que le chiffre d'affaire du magasin ait régressé ?

**Anna :** Depuis que la place est en service, on peut constater qu'il y a moins de visiteurs qui flânent dans le magasin, mais plus de clients. La valeur du panier de l'acheteur a augmenté.

### R.D.A. : Est-ce que la clientèle a changé ?

**Anna :** Les statistiques du magasin montrent que la clientèle du quartier, qui était déjà nombreuse, est encore plus représentée : les clients viennent avec leur charrette de marché. On observe aussi une augmentation de la fréquentation des habitants de la périphérie immédiate, venant de l'est (lignes de métro directes), mais plus curieusement aussi du sud.

### R.D.A. : A quoi attribuez-vous ce changement ?

**Anna :** Il semble que les visiteurs aient le sentiment que le secteur ait été sécurisé. L'aménagement, en outre, procure une meilleure lisibilité de l'espace qui favorise l'accès à l'ensemble des commerces, beaucoup plus visibles et plus fréquentés.

### R.D.A. : De meilleures conditions de travail ?

**Anna :** Bien sûr : moins de bruit, un espace agréable pour manger dehors... La seule ombre au tableau, ce sont les horaires qui ont été allongés à 20 heures. Il semble cependant que le plus grand nombre des ventes se fasse à l'heure du déjeuner.

## Transformer un giratoire en lieu de vie

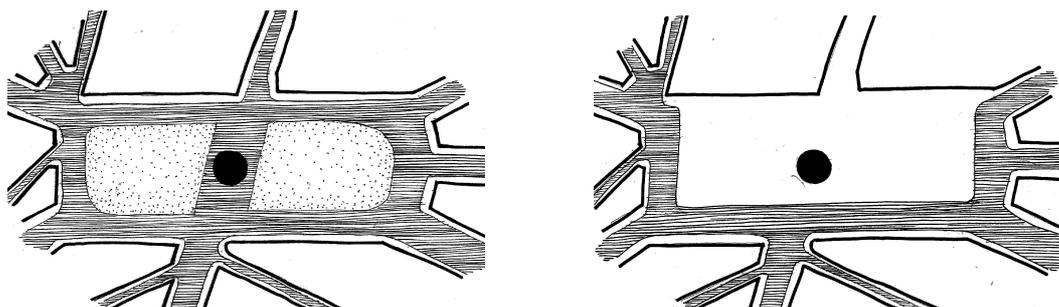
Le réaménagement de la place de la République figurait au programme de l'équipe élue au printemps 2008 à Paris. Le projet présenté à la concertation, en décembre 2008, consistait à "réunir les deux terre-pleins pour dégager une vaste esplanade piétonne au centre" et "élargir les trottoirs pour le confort des piétons, installer une piste cyclable". Ce n'est qu'au cours de cette concertation que des citoyens et des associations ont proposé un projet très différent : éliminer la circulation tournant autour de la place en la concentrant, à double sens, en bordure de la place. Cette idée a été reprise par trois des cinq équipes consultées pour ce projet, dont l'équipe retenue.

Ce n'est pas une innovation : à Paris également, le parvis de l'Hôtel de Ville a été créé en 1982 lors du réaménagement de cette place, qui était auparavant un carrefour routier. De même, le réaménagement en 1988 de la Place de la Bataille de Stalingrad a permis l'accès de tous à la rotonde de la Villette, autrefois isolée entre deux files de circulation routière. Il en a été de même, à Bordeaux, Place Pey-Berland, où les automobiles ne tournent plus autour de la cathédrale Saint-André, et Place de la Victoire.

Faire tourner des véhicules autour d'un espace central est assurément efficace pour l'écoulement du trafic. Si cette modalité peut être pertinente hors agglomération, c'est en ville une solution de facilité pour les techniciens, qui a transformé de grandes places conviviales en des carrefours autour desquels les piétons doivent faire des détours parfois très importants, particulièrement inhospitalières pour les cyclistes et même pour certains automobilistes. Elle occasionne aussi des détours importants pour les autobus.

Sur de nombreuses places, grandes, moyennes, petites, le même principe pourrait être appliqué. Une transformation du même type est en cours Place Gambetta à Bordeaux, Place de la Bastille à Paris ; ce pourrait être aussi le cas, des places de la Nation, du Trocadéro et de Catalogne à Paris. Nous accueillerons volontiers d'autres suggestions lors du village « Alternatiba », en septembre 2015 Place de la République, où Rue de l'Avenir sera présente.

A.G.



La place avant travaux (à gauche) – après travaux (à droite) : tout l'espace en blanc est rendu aux piétons



## LES CORRESPONDANTS DU RESEAU RUES :



- **Belgique : Direction Stratégie de Bruxelles Mobilité, DEMETER Université de Liège, CRR Centre de recherches routières**
- **France : CEREMA direction nationale, Rue de l'Avenir France**
- **Luxembourg : Sécurité routière, Luxembourg**
- **Québec : Direction de la sécurité en transports du Ministère des Transports, Fondation Rues Principales, Vélo Québec**
- **Suisse : Rue de l'Avenir Suisse, ATE**

Cette rencontre a bénéficié du soutien de :



**CEREMA - Direction Technique Territoires et Ville**  
 Département Voirie & Espace public  
 2 rue Antoine Charial – 69003 Lyon  
 Tel : 04 72 74 58 00  
[dtectv@cerema.fr](mailto:dtectv@cerema.fr)

Association Rue de l'Avenir France  
 34 rue de l'Église 75015 Paris  
 Tel/fax : 01 45 57 12 20  
[www.ruedelavenir.com](http://www.ruedelavenir.com)  
[infosrda@ruedelavenir.com](mailto:infosrda@ruedelavenir.com)